



DECLARATION PREALABLE D'UNE VENTE AU DEBALLAGE

Déclarant :

NomPrénom.....

Ou, pour les personnes morales, dénomination sociale

Nom du représentant légal ou statutaire (pour les personnes morales)

N°SIRET

Adresse n° voie

Complément d'adresse.....

Code postal et localité.....

Caractéristiques de la vente au déballage

Adresse détaillée du lieu de la vente (terrain privé, galerie marchande, parking d'un magasin de commerce de détail....)

Marchandise vendues : neuves, occasions

Nature des marchandises vendues.....

Date de la décision ministérielle (en cas des dispositions du II de l'article R.310-8 du code de commerce)

Date de début de la vente

Date de fin de la vente

Durée de la vente (en jours).....

Engagement du déclarant :

Je soussigné(e) auteur de la présente déclaration

(Nom, prénom.....)

Certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les dispositions prévues aux articles L. 310-2, R 310-8 et R 310-9 du code du commerce.

Date et signature

Toute fausse déclaration préalable de vente au déballage constitue un faux et usage de faux passible des peines d'amende et d'emprisonnement prévue à l'article 441-1 du code pénal. Par ailleurs, le fait de procéder à une vente au déballage sans la déclaration préalable sans la déclaration préalable ou en méconnaissance de cette déclaration est puni d'une amende de 15 000 € (article L.310-5 du code du commerce).

CADRE RESERVE A LA MAIRIE DE FEURS
Date d'arrivée.....
N° d'enregistrement.....
Remise contre récépissé.....
Observations de Madame le Maire.....
.....
.....

Signature de Madame le Maire Marianne Darfeuille
